

syndicats les plus importants et influents sont déjà assujettis aux lignes directrices obligatoires sur les revenus?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je pense que le député interprète mal les paroles du premier ministre. Ce dernier a déclaré que, si les mesures actuelles ne réussissent pas après un certain temps à faire baisser le taux d'inflation au Canada, il se pourrait qu'on doive recourir à des mesures plus larges et plus globales du genre de celles que propose de temps en temps le chef de l'opposition.

M. Stanfield: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sauf le respect que je lui dois, je crois que les propos du premier ministre visaient à faire rentrer les syndicats dans les rangs. Puis-je demander au ministre si son discours sévère n'est pas de la bravade, en ce qui concerne les syndicats? Le ministre dirait-il à la Chambre quelles restrictions additionnelles seraient imposées aux salaires des ouvriers, restrictions qui ne sont pas déjà incluses dans les directives obligatoires?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je crois que mon honorable collègue parle peut-être de propos prêtés au premier ministre par le *Globe and Mail*, propos que ce journal a corrigés hier, selon lesquels le bill dont nous sommes actuellement saisis renferme des dispositions permettant la prise de sanctions contre les individus, que ce soit des chefs syndicaux, des chefs d'entreprise ou d'autres, qui violeraient consciemment les instructions du Parlement dans ce domaine. Le premier ministre ne destinait pas, comme l'a prétendu le *Globe and Mail* hier, ses avertissements aux seuls chefs syndicaux. Je le répète, tout cela se trouve dans le bill dont la Chambre est saisie et je recommande à mon honorable collègue de le lire.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA COMMUNICATION AUX PROVINCES DES MESURES ENVISAGÉES EN CAS D'OBSTRUCTION DE LA PART DES SYNDICATS—LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances? Le ministre ayant indiqué que le gouvernement pourrait recourir à des mesures plus vastes pour appliquer son programme anti-inflation, peut-il dire s'il a informé les provinces de la teneur de ces mesures? Plus particulièrement, le gouvernement fédéral a-t-il prévu une autre rencontre avec les provinces en vue d'adopter une attitude définitive et décisive? Dans l'affirmative, quand aura-t-elle lieu? Dans la négative, pourquoi ne l'a-t-on pas prévue?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme je le précisais dans ma réponse au chef de l'opposition, ces mesures ne seront prises qu'une fois que l'on aura appliqué, à titre d'essai, les mesures sélectives actuellement proposées en vue de limiter le taux de croissance de l'inflation au Canada. Quant à une rencontre éventuelle avec les provinces, nous avons convenu d'en fixer une, à une date qui leur conviendra, mais aucune date n'a encore été arrêtée. Je crois qu'il serait utile, si les provinces sont appelées à prendre des

Questions orales

mesures, qu'elles participent à la rencontre et nous en avertissent. Pour notre part, nous sommes prêts à les rencontrer dès que les divers groupes de travail auront accompli leur tâche.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE RECOUVREMENT DES HAUSSES SALARIALES EXAGÉRÉES PAR LA TAXATION—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'au cours de sa tournée, le premier ministre n'a fait que semer la confusion en annonçant qu'il avait l'intention de taxer les hausses de salaire, le ministre des Finances voudrait-il réellement dire que les dispositions à cette fin sont déjà contenues dans le projet de loi dont la Chambre a été saisie ou songeait-il à présenter à cette fin d'autres mesures législatives?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le premier ministre parlait du projet de loi qui permettrait à la Couronne, par exemple, d'exiger des entreprises qui hausseraient leurs prix de façon injustifiable qu'elles lui versent un montant égal à ces hausses de prix.

● (1420)

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'adresserai ma question supplémentaire au premier ministre suppléant. Le premier ministre avait exprimé l'intention de consulter l'ancien ministre des Finances sur des questions importantes: le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le premier ministre a discuté du programme anti-inflationniste avec l'ancien ministre des Finances et si ce dernier souscrit à ce programme et à la façon dont il a été mis en œuvre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne trouve pas tellement nécessaire de faire remarquer au député que je ne suis pas le premier ministre.

Des voix: Bravo!

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'ASSUJETTISSEMENT DES SOCIÉTÉS À LA SUITE DU DÉBLOCAGE DES PRIX EN C.-B.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): On pourrait excuser certains d'entre nous de penser qu'il s'agit d'un coup de pile ou face. Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances à propos d'une déclaration du ministre de la Justice rapportée dans le numéro d'hier du *Province* de Vancouver. Cette déclaration du ministre laisse clairement entendre qu'il ne pense pas que la politique gouvernementale de contrôle des prix sera efficace. Le ministre aurait dit que le blocage des prix imposé par le gouvernement de la Colombie-Britannique sur les biens et les services essentiels suscitera une hausse soudaine et effrénée des prix au terme de la période de blocage le 1^{er} janvier. Le ministre peut-il nous dire si les lignes directrices du gouvernement fédéral concernant les prix s'appliqueront aux entreprises de la Colombie-Britannique touchée par ce blocage provisoire des prix, et s'il prévoit que ces lignes directrices réussiront à limiter les hausses des prix à celles qu'il sera nécessaire d'imposer uniquement pour compenser la hausse des coûts?